



AVIS DE TENUE DE COMPÉTITION

CHAMPIONNATS DE PATINAGE STAR/MICHEL-PROULX 2017 DE LA SECTION QUÉBEC

Dates : 17 au 19 mars 2017

Lieu : Victoriaville

Organisés par : CPA Victoriaville

Sanctionnés par : Patinage Canada : P-16-008

-----AVIS IMPORTANT-----

Veillez prendre note que l'inscription en ligne est obligatoire pour tous les participants. Les frais d'inscriptions peuvent être payés en ligne ou par chèque / mandat-poste SEULEMENT et devront être reçus au bureau de Patinage Québec avant le 8 février 2017 à 16 h pour s'inscrire.

Veillez noter qu'aucun délai ne sera accordé et que seul le courrier reçu à cette date sera considéré.

CONTENU

PAGE

RENSEIGNEMENTS SUR LES PERSONNES-RESSOURCES	3
PATINOIRES	3
HÉBERGEMENT	3
INSCRIPTIONS	4
DROITS D'INSCRIPTION	4
ACCREDITATION DES ENTRAÎNEURS	4
MUSIQUE	5
PRIX.....	5
COSTUMES.....	5
ACCIDENTS ET RESPONSABILITÉ	6
HORAIRE DE LA COMPÉTITION	6
RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX	6
ADMISSIBILITÉ À CONCOURIR (tiré du règlement 5401 de Patinage Canada)	6
PATINOIRE D'ENTRAÎNEMENT (<i>le cas échéant</i>).....	Erreur ! Signet non défini.
CALCUL DES RÉSULTATS	8
CRITÈRES DE NOTATION DES ÉPREUVES, DÉPARTAGE DES ÉGALITÉS ET FACTEURS.....	8
ÉPREUVES	9
RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES	11
ÉPREUVES EN SIMPLE	11
ÉPREUVES EN COUPLE	13
ÉPREUVES EN DANSE	13
CATÉGORIES ADULTE	15
ADMISSIBILITÉ	15
RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES	15
PATINEURS ADULTES EN SIMPLE	15
CATÉGORIES DANSES SOLOS	Erreur ! Signet non défini.
ADMISSIBILITÉ À CONCOURIR (tiré du règlement 5401 de Patinage Canada)	Erreur ! Signet non défini.
MUSIQUE	Erreur ! Signet non défini.
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES BILLETS.....	Erreur ! Signet non défini.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Les Championnats de Patinage STAR/MICHEL-PROULX 2017 de la section Québec se dérouleront conformément aux règlements énoncés dans le Manuel des règlements de Patinage Canada. À moins d'indication contraire dans le présent document, les règlements régissant normalement le patinage s'appliqueront comme indiqué dans le Manuel des règlements de Patinage Canada (le Manuel technique, le Manuel de gestion des compétitions, le Manuel de politiques et de procédures et le Manuel des règlements sur le CPC).

RENSEIGNEMENTS SUR LES PERSONNES-RESSOURCES

Gestionnaire de la compétition :

Téléphone :

Courriel :

Site Internet :

Marie-Josée Tessier

514-252-3073 poste 3597

mjtessier@patinage.qc.ca

www.patinage.qc.ca

Président du comité organisateur :

Représentant technique :

Spécialiste de données en chef :

Carolyn Bourassa

Chantal Drapeau

Hélène D'Amour

PATINOIRES

Complexe Sportif Sani Marc

701, rue de Lacadie

Victoriaville (Qc) G6T 1W6

85' X 200'

Pavillon Jean-Béliveau

454, boul. Jutras

Victoriaville (Qc) G6T 1W6

85' X 200'

HÉBERGEMENT

Z Plaza

1000, boul. Jutras

Victoriaville (Qc) G6S 1E4

Tarifs spéciaux : Vous devez mentionner que la réservation est faite pour les Championnats de patinage STAR/Michel-Proulx

Le Victorin

19, boul. Arthabaska Est

Victoriaville (Qc) G6T 0S4

Tarifs spéciaux : Vous devez mentionner que la réservation est faite pour les Championnats de patinage STAR/Michel-Proulx

INSCRIPTIONS

Les inscriptions doivent être faites en ligne PAR VOTRE RESPONSABLE RÉGIONAL via le site www.amilia.com/fpaq. Toutes les inscriptions et les paiements doivent être reçus au plus tard **mercredi le 8 février 2017 à 16h**.

Les droits d'inscription doivent être payés en ligne ou par chèque. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de Patinage Québec et postés à l'adresse suivante :

Patinage Québec

a/s Marie-Josée Tessier, coordonnatrice compétitions
4545, av. Pierre-de Coubertin
Montréal (Québec) H1V 0B2

Aucun chèque postdaté après le 8 février 2017 ne sera accepté. Aucun remboursement ne sera autorisé après la date limite d'inscription.

DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription sont les suivants (taxes et frais administratif en sus)

Simple et OSQ (1 épreuve) :	150 \$
Couple et danse (1 épreuve) :	75 \$ / partenaire
Couple et danse (2 épreuve) :	115\$ / partenaire
Simple (2 épreuves) Adultes – OSQ :	210 \$

Aucun remboursement ne sera autorisé après la date limite d'inscription. Il est de la responsabilité des patineurs de s'assurer qu'ils sont éligibles dans la catégorie où ils s'inscrivent.

Pour les remboursements effectués avant la date limite, Patinage Québec déduira du remboursement des frais d'administration de 5 % ainsi que les frais relatifs à l'inscription en ligne.

Exemple pour une inscription à 2 épreuves : Un patineur adulte peut s'inscrire en interprétation et en style libre.

SUBSTITUTIONS pour le volet qualificatif seulement:

En cas de substitution, il est de la responsabilité de la région d'encaisser le paiement du nouveau participant et du remboursement au participant remplacé. (Il est de la responsabilité de la région de rembourser le patineur qui se désiste avec le paiement du substitut)

ACCRÉDITATION DES ENTRAÎNEURS

ENTRÉE GRATUITE

- Vous possédez une carte photo d'entraîneur valide émise par Patinage Québec.

ENTRÉE PERMISE – FRAIS DE 15\$

- Vous ne possédez pas la carte photo des entraîneurs émise par Patinage Québec;
- Votre nom est sur la liste des entraîneurs ET
 - Vous devrez présenter une carte d'identité avec photo, ex. : carte d'assurance maladie ou permis de conduire ETC.

Si votre nom n'est pas sur la liste vous devrez présenter :

- Carte photo des entraîneurs de Patinage Québec ET / OU si certaines dates sont échues OU que vous n'avez pas encore reçu votre carte :
- Documents suivants :
 - Preuve que vous êtes membres en 2016-2017
 - Preuve de certification
 - Carte valide de premiers soins
 - Preuve que le BackCheck est à jour

MUSIQUE

La musique utilisée doit relever du domaine public ou des sociétés possédant les droits d'exécution.

Les concurrents qui font composer en tout ou en partie de la musique spécialement pour leur programme doivent se charger d'obtenir du compositeur ou de la compositrice l'autorisation écrite d'utiliser cette musique à la radio ou à la télévision ou d'obtenir l'autorisation voulue des sociétés possédant les droits d'exécution.

À titre d'information pour les concurrents de danse sur glace: il est possible d'utiliser la musique de la série 8 de 2001 de Patinage Canada ou une sélection de morceaux acceptables de musique contemporaine pour toutes les compétitions de danse sur tracé. Remarque : si un concurrent de danse opte pour de la musique contemporaine, il doit fournir la musique à la compétition, comme il est précisé ci-dessous. Les morceaux de musique de la série 8 de Patinage Canada seront mis durant la période d'échauffement de la danse sur glace.

Exigences concernant la musique

Chaque concurrent doit fournir au moment de son inscription deux CD – un pour la compétition, marqué « bande maîtresse », et l'autre marqué « copie ».

Normes pour les CD

- (1) Il ne doit y avoir qu'un seul programme par CD.
- (2) Le début de la musique doit être enregistré à moins de deux secondes de l'amorce du CD.
- (3) Le nom du concurrent, de la concurrente, suivi de la catégorie et de la durée de la musique doivent être clairement inscrits sur l'étiquette du CD.
- (4) Chaque CD doit être présenté dans son coffret de plastique et les patineurs doivent y indiquer clairement leur nom, catégorie et la durée totale de la musique.

PRIX

Des médailles seront décernées aux trois meilleurs concurrents de chaque discipline. S'il n'y a pas trois inscriptions, un prix sera décerné à chacun des patineurs.

COSTUMES

Les vêtements de tous les concurrents doivent être modestes, dignes et appropriés pour la compétition sportive – de conception non criarde ou théâtrale. Les accessoires sont interdits.

ACCIDENTS ET RESPONSABILITÉ

Patinage Canada, le club de Victoriaville, Patinage Québec et l'équipe bénévole locale n'assument aucune responsabilité pour tout dommage ou blessure que pourraient subir les patineurs. Comme condition et en considération de leurs inscriptions à ces Championnats, tous les concurrents et leurs parents ou tuteurs conviennent d'assumer tous les risques ou blessures à la personne du concurrent ou dommage à ses biens résultant du déroulement et de la gestion des compétitions, causé par ces compétitions ou qui y sont liés et de dégager de toute réclamation les officiels, l'Association, la section, l'équipe bénévole et leurs cadres. Les inscriptions des patineurs ne seront acceptées qu'en vertu de ces conditions.

HORAIRE DE LA COMPÉTITION

L'horaire sera disponible sur le site de Patinage Québec au www.patinage.qc.ca.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

ADMISSIBILITÉ À CONCOURIR (tiré du règlement 5401 de Patinage Canada)

- (1) Être des personnes admissibles définies à la section 2100 du Manuel des règlements de Patinage Canada (règlement 5401);
- (2) Être membres associés en règle de l'Association (règlement 5401).
- (3) Pour l'admissibilité à la compétition de section de Patinage STAR, veuillez prendre note des restrictions suivantes :

Les patineurs inscrits dans une catégorie des Jeux du Québec lors des éliminations régionales et/ou des Championnats A et B de section et/ou Sous-section **ne peuvent s'inscrire** dans **AUCUNE** des catégories de la même discipline (simple, couple danse) des finales régionales et de la finale provinciale des Championnats de patinage STAR / Michel-Proulx pour l'année courante à **l'exception des catégories Sans Limites et Pré-Juvenile.**

- **Année courante : 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017**

** Pour l'interprétation de ce règlement, l'inscription à une compétition de section ou de qualification est définie comme la présentation d'un formulaire d'inscription à cette compétition.*

Voir le tableau ci-dessous pour les détails des catégories où ils peuvent participer :

Catégorie de patineurs de compétition	Épreuves auxquelles les patineurs peuvent prendre part au Championnat provincial STAR / Michel-Proulx
Patineurs Sans-Limites et Pré-Juvenile en simple	Style Libre
Patineurs Juvenile et de niveau supérieur en simple	Aucune
Patineurs Pré-Juvenile et de niveau supérieur de danse de compétition	Style Libre
Patineurs Pré-Juvenile et Pré-Novice de compétition de patinage en couple	Style Libre
Patineur de patinage synchronisé de compétition	Toutes les épreuves

PROCESSUS DE SÉLECTION DE L'ÉQUIPE DE LA RÉGION

L'équipe qui représentera la région devra être formée de 3 entrées par catégorie.

CATÉGORIES DE LA FÉDÉRATION

Immédiatement après que l'horaire de la compétition régionale soit complété, le représentant technique détermine la composition de l'équipe régionale de la façon suivante:

- a) Les trois premières places (ou en cas de désistement, la place suivante) des 17 catégories de la Finale régionale de patinage STAR/Michel-Proulx. S'il y a seulement une inscription, le patineur et/ou patineuse devra faire une démonstration s'il (elle) veut être admissible à la Finale provinciale.
- b) Dans le cas de non-participation dans une ou plusieurs catégories à la finale régionale, l'équipe ne sera pas représentée dans cette catégorie.
- c) En cas de désistement, le remplacement se fera dans la **même** catégorie;
- d) **Date limite de substitution : lundi 22 février 2017, 16h.** Et la substitution devra être envoyée par courriel à mjtessier@patinage.qc.ca par le responsable régional. Aucun frais ne sera exigé.

EXIGENCES EN MATIÈRE D'ÂGE ET DE TESTS :

Les concurrents qui souhaitent participer aux Championnats de Patinage STAR/Michel-Proulx 2017 de la section Québec et aux compétitions qui mènent à ces Championnats devront satisfaire aux exigences en matière de tests pour la compétition avant le 1^{er} janvier qui précède la compétition pour les catégories qualificatives (finales régionales) et le 8 février qui précède la compétition pour les autres catégories. Les exigences en matière d'âge pour les catégories adultes sont fixées au 8 février qui précède la compétition.

ÉQUIVALENCES DES TESTS DE COMPÉTITION DE PATINAGE EN SIMPLE DANS LE PROGRAMME PATINAGE STAR :

Comme le précise le règlement 4000 – E – 3.1, les patineurs qui réussissent les tests de style libre de compétition recevront des équivalences pour les tests de style libre du système régulier comme suit :

Test Juvénile de compétition de patinage en simple = STAR 8/Test Junior Argent de style libre
Test Pré-Novice de compétition de patinage en simple = STAR 10/Test Senior Argent de style libre
Test Novice de compétition de patinage en simple = Test Or de style libre
Test Junior ou Senior de compétition de patinage en simple = Test Or de style libre

Les patineurs qui ont réussi n'importe quelle équivalence de test de compétition doivent s'inscrire aux Championnats de Patinage STAR au niveau correspondant au niveau le plus élevé de leur test réussi de Patinage STAR ou au niveau pour lequel ils ont obtenu l'équivalence dans le Programme de Patinage STAR, soit le niveau le plus élevé.

Si la date limite des exigences en matière de tests pour l'événement est le 1^{er} janvier ou le 8 février selon la catégorie, les patineurs peuvent patiner dans une catégorie supérieure de style libre s'ils le souhaitent.

S'il n'y a qu'une seule inscription dans une épreuve de style libre ou de patinage d'interprétation, le patineur aura l'option de patiner au niveau supérieur ou de faire une démonstration. S'il n'y a qu'une seule inscription

dans une catégorie de danse, l'option ne sera pas offerte de patiner au niveau supérieur. Une démonstration pourrait être faite.

CARACTÉRISTIQUES DE LA COMPÉTITION

COMPOSITION DE LA COMPÉTITION : Dans des circonstances normales, chaque catégorie à la compétition doit être tenue séparément pour les hommes et les femmes.

CALCUL DES RÉSULTATS

Veillez noter que le système de notation CPC sera utilisé pour toutes les catégories et disciplines, à l'exception des olympiques spéciaux qui seront évalués selon les normes de performances avec classement,

CRITÈRES DE NOTATION DES ÉPREUVES, DÉPARTAGE DES ÉGALITÉS ET FACTEURS

CPC

ÉPREUVE	CRITÈRES DE NOTATION	DÉPARTAGE DES ÉGALITÉS
Style libre	Note technique, composantes du programme	Composantes
Patinage en couple	Note technique, composantes du programme	Composantes

***Note** : Pour les épreuves de patinage d'interprétation, les égalités sont départagées en fonction des notes des composantes individuelles en priorité selon l'ordre indiqué.

ÉPREUVES

(1) ÉPREUVES DE STYLE LIBRE

(a) STAR 5 MOINS DE 10 ANS

- (i) **TEST** : Ne doivent avoir passé aucune partie du test Junior Argent (STAR 8) de style libre.
- (ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE** : Un programme libre d'une durée de 2 min. (+/- 10 sec.)
- (iii) **ÂGE** : ne pas avoir atteint 10 ans au 1^{er} juillet précédant la compétition

(b) STAR 5 MOINS DE 13 ANS

- (i) **TEST** : Ne doivent avoir passé aucune partie du test Junior Argent (STAR 8) de style libre.
- (ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE** : Un programme libre d'une durée de 2 min. (+/- 10 sec.)
- (iii) **ÂGE** : ne pas avoir atteint 13 ans au 1^{er} juillet précédant la compétition

(c) STAR 5 13 ANS ET PLUS

- (i) **TEST** : Ne doivent avoir passé aucune partie du test Junior Argent (STAR 8) de style libre.
- (ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE** : Un programme libre d'une durée de 2 min. (+/- 10 sec.)
- (iii) **ÂGE** : Être âgé de 13 ans ou plus et ne pas avoir atteint 18 ans au 1^{er} juillet précédant la compétition

(d) STAR 6

- (i) **TEST** : Peut avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre.
- (ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE** : Un programme libre d'une durée de 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.).

(e) STAR 8

- (i) **TEST** : Peut avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre.
- (ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE** : Un programme libre d'une durée de 3 min. (+/- 10 sec.).

(f) STAR 10

(i) **TEST** : Peut avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze).

(ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE :**

- Dames Prog. Libre d'une durée de 3 min. (+/- 10 sec.)
- Messieurs Prog. Libre d'une durée de 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

(g) STYLE LIBRE OR

(i) **TEST** : Peut avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze).

(iii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE :**

- Dames Prog. Libre d'une durée de 3 min. (+/- 10 sec.)
- Messieurs Prog. Libre d'une durée de 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

(h) PRÉ-JUVÉNILE MOINS DE 11 ANS

(i) **TEST** : Avoir réussi le test Junior Bronze de style libre ou un test de niveau supérieur.

(ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE** : Un programme libre d'une durée de Programme libre d'une durée de 2 min 30 s (+/- 10 sec.)

(iii) **ÂGE** : ne pas avoir atteint 11 ans au 1^{er} juillet précédant la compétition

(i) SANS LIMITES MOINS DE 10 ANS DAMES

(i) **TEST** : Aucun test de style libre ou un test de niveau supérieur.

(ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE** : Un programme libre d'une durée de Programme libre d'une durée de 2 min (+/- 10 sec.)

(ii) **ÂGE** : ne pas avoir atteint 10 ans au 1^{er} juillet précédant la compétition

(j) SANS LIMITES MOINS DE 9 ANS

(i) **TEST** : Aucun test de style libre ou un test de niveau supérieur.

(ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE** : Un programme libre d'une durée de Programme libre d'une durée de 2 min (+/- 10 sec.)

(iii) **ÂGE** : ne pas avoir atteint 9 ans au 1^{er} juillet précédant la compétition

ÉPREUVES SANS QUALIFICATIONS RÉGIONALES

OLYMPIQUE SPÉCIAUX

Toutes les compétitions de patinage artistique d'Olympiques spéciaux Canada (OSC) sont régies par le règlement sportif officiel de l'organisme. En tant que programme national de sport, OSC a fondé son règlement de patinage artistique sur ceux de l'Union internationale de patinage (UIP) et de Patinage Canada. Les règles de l'UIP et de Patinage Canada s'appliquent donc, sauf en cas d'incompatibilité avec le règlement sportif officiel d'OSC, où les règles spécifiques suivantes s'appliquent.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La réglementation propre au patinage artistique d'Olympiques spéciaux Canada – sports d'hiver doit être consultée avant chaque compétition. Cette documentation est disponible sur le site de Patinage Québec dans la section Programme, Olympiques Spéciaux. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

Musique vocale est permise pour les épreuves en simple et en couple.

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de **Norme de Performance avec classement** est utilisé pour les catégories Niveau 1 à 5, Maîtres, Danse et couple.
- **Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour toutes épreuves de Niveau 6 et ouvert.**

ÉPREUVES EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

• NIVEAU 1

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs en train de travailler les étapes 1 à 3 du programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas avoir franchi l'étape 4.

Règle sécurité : Port du casque protecteur homologué CSA obligatoire.

Prog. Libre : 1 min. +/- 10 sec.

• NIVEAU 2

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs en train de travailler les étapes 4 à 6 du programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas avoir franchi l'étape 6.

Règle sécurité : Port du casque protecteur homologué CSA obligatoire pour les patineurs n'ayant pas réussi l'étape 5.

Prog. Libre : Max. 1 min. 40 sec.

- **NIVEAU 3**
Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR ayant franchi l'étape 6 de programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas maîtriser plus de 3 sauts simples.
Le programme doit comporter des éléments du programme Patinage STAR, niveau 1.
Prog. Libre : Max. 1 min. 40 sec.

- **NIVEAU 4**
Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui ne maîtrisent pas plus de 5 sauts simples.
Prog. Libre : 2 min. +/- 10 sec.

- **NIVEAU 5**
Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui ne maîtrisent pas les sauts doubles.
Prog. Libre : 2 min. + / - 10 sec.

- **NIVEAU 6**
Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui travaillent les sauts doubles.
Prog. Libre : 2 min. + / - 10 sec

- **ÉPREUVE OUVERTE**
Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs ayant réussi le test Senior Bronze ou plus du programme de Patinage Canada. Le patineur doit être capable d'exécuter plus de 2 sauts doubles.
Prog. Libre : 3 min. + / - 10 sec.

- **MAÎTRE 1/2**
Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs étapes 6 du programme Patinage Plus ou inférieur.
Âge : Doit être âgé(e) de 25 ans et plus au 1^{er} juillet qui précède la compétition
Prog. Libre : Max. 1 min. 30 sec.

- **MAÎTRE 3/4**
Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui ne maîtrisent pas plus de 5 sauts simples.
Âge : Doit être âgé(e) de 25 ans et plus au 1^{er} juillet qui précède la compétition
Prog. Libre : Max. 2 min.

ÉPREUVES EN COUPLE

- **NIVEAU 1**

Admissibilité : Les couples se composent de deux athlètes d'Olympiques spéciaux et doivent patiner au niveau 3 en style libre.

Prog. Libre : Max. 1 min. 30 sec.

- **NIVEAU 2**

Admissibilité : Les couples se composent de deux athlètes d'Olympiques spéciaux et doivent patiner au niveau 4 en style libre.

Prog. Libre : Max. 2 min.

- **NIVEAU 3**

Admissibilité : Les couples se composent de deux athlètes d'Olympiques spéciaux et au moins un des partenaire doit patiner au niveau 5 ou supérieur en style libre.

Prog. Libre : Max. 2 min. 30 sec.

ÉPREUVES EN DANSE

✓ **SOLO**

✓ **COUPLE**

- **NIVEAU PRÉLIMINAIRE**

Admissibilité : Les concurrents doivent n'avoir réussi aucun test en danse.

Les patineurs doivent exécuter les éléments suivants :

1. Progressif avant en cercle dans le sens horaire (un cercle complet)
2. Progressif avant en cercle dans le sens antihoraire (un cercle complet)
3. Chassés avant dans le sens horaire (un cercle complet)
4. Chassés avant dans le sens antihoraire (un cercle complet)
5. Roulé swing avant sur l'axe (deux sur chaque pied)
6. Chassé glissé en cercle dans le sens horaire (un cercle complet)
7. Chassé glissé en cercle dans le sens antihoraire (un cercle complet)
8. Roulé croisé extérieur avant (deux sur chaque pied)

- **NIVEAU 1**

Admissibilité : Les concurrents ne doivent pas avoir complété le niveau Préliminaire en danse (STAR2a, STAR 2b ou STAR 3a).

Danses sur tracé : Dutch (2 séq.) et Baby Blues (2 séq.)

- **NIVEAU 2**

Admissibilité : Les concurrents ne doivent pas avoir complété le niveau Junior Bronze (STAR 5) en danse.

Danses sur tracé : Fiesta (2 séq.) et Willow (2 séq.)

- **NIVEAU 3**

Admissibilité : Les concurrents ne doivent pas avoir complété le niveau Senior Bronze en danse.

Danses sur tracé : Ten-Fox (2 séq.) et Européenne (2 séq.)

- **NIVEAU 4**

Admissibilité : Les concurrents ne doivent pas avoir réussi le test Junior Argent en danse en entier.

Danses sur tracé : Américaine (2 séq.) et Rocker (3 séq.)

- **NIVEAU 5**

Admissibilité : Les concurrents ne doivent pas avoir réussi le test Senior Argent en danse en entier.

Danses sur tracé : Starlight (2 séq.) et Killian (4 séq.)

- **NIVEAU 6**

Admissibilité : Les concurrents doivent avoir réussi le test Senior Argent en danse en entier et peu importe le nombre de danses réussies en niveau or.

Danses sur tracé : Argentin (2 séq.) et Quickstep (3 séq.)

CATÉGORIES ADULTE

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 Patinage Canada.

Les exigences de tests seront supprimées pour toutes les catégories de patinage adulte pour la saison 2016-2017. Les patineurs indiquent eux-mêmes leur niveau d'habileté et s'inscrivent aux catégories appropriées en se fondant sur les exigences techniques de programme et sur toute autre recommandation qui pourrait être ajoutée aux descriptions des catégories. On s'attend à ce que les patineurs exécutent leurs programmes selon leur niveau déclaré d'habileté.

Les patineurs dans deux catégories de la même discipline (exemple Bronze et Argent en simple).

Les patineurs doivent être âgés de 18 ans au 1^{er} juillet de l'année courante.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La trousse technique de compétition patinage pour adultes de Patinage Canada doit être consultée pour chaque compétition. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour toutes épreuves de patinage Adulte.

PATINEURS ADULTES EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

- **MAITRE** (Inclus les anciens patineurs catégorie compétition)
Un programme libre d'une durée maximale de 4 min. 10 sec.
- **OR**
Un programme libre d'une durée maximale de 3 min. 40 sec.
- **ARGENT**
Un programme libre d'une durée maximale de 3 min. 10 sec.
- **BRONZE**
Un programme libre d'une durée maximale de 2 min. 40 sec.

PATINEURS ADULTES EN COUPLE

Les couples doivent être formés d'une femme et d'un homme.

- **COUPLE**

Test : Aucune restriction.

Programme libre d'une durée maximale de 3 minutes 10 secondes

PATINEURS ADULTES EN DANSE

Les couples en danse peuvent être formés de deux femmes, d'une femme et d'un homme ou de deux hommes.

- **DANSE ÉLITE ADULTE**

Danses sur tracé : Valse Starlight (2 séq.) et Midnight Blues (2 séq.)

- **DANSE OR ADULTE**

Danses sur tracé : Valse Starlight (2 séq.) et Paso Doble (3 séq.)

- **DANSE SENIOR ARGENT ADULTE (STAR 9/10)**

Danses sur tracé : Blues (2 séq.) et Quickstep (3 séq.)

- **DANSE JUNIOR ARGENT ADULTE (STAR 7/8)**

Danses sur tracé : Valse Européenne (2 séq.) et Tango (2 séq.)

- **DANSE SENIOR BRONZE ADULTE (STAR 6/7)**

Danses sur tracé : Fourteen Step (3 séq.) et Valse américaine (2 séq.)

- **DANSE JUNIOR BRONZE ADULTE (STAR 4/5)**

Danses sur tracé : Tango Fiesta (2 séq.) et Ten Fox (2 séq.)

PATINEURS ADULTES DANSE SUR TRACÉ EN SOLO

✓ Dames

✓ Messieurs

- **DANSE SOLO ÉLITE ADULTE**

Danses sur tracé : Valse Viennoise (2 séq.) et Quickstep (3 séq.)

- **DANSE SOLO OR ADULTE**

Danses sur tracé : Valse Viennoise (2 séq.) et Quickstep (3 séq.)

- **DANSE SOLO ARGENT ADULTE**

Danses sur tracé : Rocker Foxtrot (3 séq.) et Blues (2 séq.)

- **DANSE SOLO BRONZE ADULTE**

Danses sur tracé : Valse Européenne (2 séq.) et Keats Foxtrot (2 séq.)

PATINEURS ADULTES EN INTERPRÉTATION

Test : Aucune restriction

Programme d'interprétation d'une durée de 2 à 3 minutes maximum

✓ SIMPLE DAMES

✓ SIMPLE MESSIEURS

✓ COUPLE

LE PRÉSENT AVIS DE TENUE DE COMPÉTITION POURRAIT ÊTRE MODIFIÉ